

ECOLE MATERNELLE REVEIL MATIN	Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2023/2024
--	--

Tél : 01 60 63 56 06	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1er trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2ème trimestre <input type="checkbox"/> 3ème trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date : 19 mars 2024 De 18h00 à 20h00
Courriel Ce.0771957j@ac-creteil.fr			

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	Mme LABORIE Mme FUERTES Mme RIBEIRO BASTOS Mme COUTANTIC
IEN ou son représentant	
DDEN	
Parents élus	Mme CARBONNEL Mme ARPINO Mme NOGRETTE Mme FLORESCU Mme KOUOH SEIDOU
Le maire ou son représentant	Mme BOULAY
Représentante du service éducation municipale	Mr PORTIER
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u> Mme GILAT, IEN de circonscription de Sénart Mme BERQUET Mr SOLTZ
Président(e) de séance : Mme COUTANTIC	Secrétaire de séance : Mme LABORIE

ORDRE DU JOUR

La vie de l'école :

- Organisation des inscriptions des PS, rentrée échelonnée des PS à la rentrée 2023-24
- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024-25
- Point sur le projet d'école
- Dispositif d'aide aux élèves -
- Poursuite de scolarité
- Projets fin d'année (JO- sortie - kermesse)
- Compte de la coopérative scolaire
- Aisance aquatique pour les Grandes Sections en piscine sur la période 5

La sécurité à l'école :

- Bilan sur les alertes incendie et le PPMSA
- Le planning des alertes à venir
- Les travaux à l'école
- Point sur le plan Vigipirate

La vie de l'école

• **Organisation de la rentrée 2024**

Une campagne d'inscription est actuellement en cours : la directrice reçoit les parents des nouveaux élèves (PS à GS) depuis début mars. Actuellement, elle reçoit les familles et l'enfant en rendez-vous individuel pour visiter aussi l'école.

Les familles doivent être munies du récépissé de la mairie, du livret de famille ou acte de naissance de l'enfant et des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant (le justificatif de domicile de moins de 3 mois n'est pas nécessaire pour l'école, seulement pour la mairie).

Rappel : pour l'inscription de nouveaux élèves, les parents doivent passer à la mairie avant de prendre rendez-vous avec la directrice. La mairie recommande de prendre rendez-vous à l'accueil général de l'Hôtel de Ville afin d'éviter une longue attente ;

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2024. Les petites sections (PS) bénéficieront d'une rentrée échelonnée, comme dans toutes les écoles maternelles de Savigny Le Temple.

- semaine 1 : matin uniquement

- lundi 2 septembre et mardi 3 septembre :

Un premier groupe sera accueilli de 8h45-09h30 avec 1 parent référent qui restera avec son enfant. Un deuxième groupe sera ensuite accueilli à son tour, de 09h40 à 10h25, un troisième groupe de 10h35 à 11h20 selon la même procédure. L'inscription à ces groupes de rentrée se fera par mail début juin.

- jeudi 5 : matin de 9h à 11h sans les parents.

- vendredi 6 septembre 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

Il est rappelé que la sieste est un temps de repos nécessaire et obligatoire en classe de PS.

- semaines suivantes : 8h20-11h30 et 13h20-16h30.

Rentrée normale pour les MS et GS, le lundi 2 septembre à 8h20-8h30.

• **Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2024-25**

Cette année 2023-24 nous avons 90 élèves répartis comme suit :

PS : 26

MS : 34+1=35

GS : 28+1=29

Nous avons eu une inscription en GS et une en MS en cours d'année.

Cela fait une moyenne de 22,5 élèves par classe (4 classes).

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2024-25 sont:

PS : 28

MS : 26

GS : 35

Total de 89 élèves.

Ces chiffres sont bien entendu provisoires sous réserve d'arrivées/de départs sur le secteur.

Lors de la commission de janvier 2024 pour la carte scolaire, aucune mesure de fermeture ni d'ouverture de classe n'a été annoncée sur notre école, une commission se tiendra en juin pour statuer. Nous serions donc 4 classes, ce qui ferait une moyenne de 22,25 élèves par classe. Nous serons vigilants sur l'évolution des effectifs pour la rentrée prochaine.

● **Projet d'école**

Nous sommes dans la deuxième année de mise en œuvre des orientations du Projet d'école 2022/2025. Trois orientations y sont prévues :

- Langage : enrichir le lexique et la syntaxe des élèves pour faciliter la compréhension.

-Mathématiques : Améliorer les compétences à la résolution de problèmes

Tous les niveaux y travaillent à leur rythme, nous avons commencé et poursuivis depuis la rentrée.

- EPS : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés, activités de rouler.

Nous n'exigerons pas le port du casque car nous resterons dans la cour comme pendant les récréations et par mesure d'hygiène.

Nous commencerons dès le retour des vacances de printemps en période 5. Nous pensons avoir assez de matériel pour faire pratiquer les élèves, en cas de besoin nous ferons appel aux familles qui le peuvent pour apporter le vélo de leur enfant le jour de leur atelier.

● **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Ces activités en petits groupes (3 à 5 élèves) permettent un approfondissement de certaines compétences, en particulier le langage et les mathématiques. Elles ont lieu les lundis et les mardis midis, pour un groupe d'élèves, sélectionnés par l'équipe éducative, et donnent lieu à une autorisation de la part des parents par le biais du cahier de liaison . Les groupes sont refaits à chaque période. L'enseignante qui s'occupe d'un groupe, n'est pas nécessairement l'enseignante habituelle de l'enfant. Nous nous félicitons de l'effet bénéfique de ces APC sur les élèves concernés.

● **Entretiens avec les parents et remise des classeurs de réussite**

Des rendez-vous ont été proposés à tous les parents de l'école afin de faire un point sur la scolarité de chaque enfant pour ce premier semestre écoulé. Ils se sont faits principalement sous forme de rendez-vous en présentiel ou téléphoniques parfois. La majorité des familles y ont participé.

● **Poursuite de scolarité**

Une proposition de poursuite de scolarité (passage en classe supérieure ou maintien dans le niveau actuel) a été collée dans le cahier des enfants. Le coupon réponse est à retourner à l'école avant le mardi 26 mars 2024 au directeur ou à la directrice de l'école (passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la proposition)

● **Coopérative**

Bilan au 07/11/2023	+2794,67 €
Frais bancaires septembre à décembre 2023= 4,40€x4	-17,60 €
Frais bancaires janvier-février 2024= 4,65€x2	-9,30 €
Frais d'opposition pour un chèque	- 6,90 €
Total coopérative au 01/03/2024	+2760,87 €

- **Projets de fin d'année**

- Projet des **100 jours de l'école** : l'élémentaire et la maternelle collaborent pour cette journée qui correspond aux 100 jours d'école depuis la rentrée. Elle aura lieu le **vendredi 05 avril 2024**, nous profiterons de cette journée pour organiser notre carnaval. Nous avons prévu de constituer une fresque ainsi que de faire des ateliers sur le thème des 100 jours et des JO pour cette occasion.

- Sortie: Nous avons réservé un « **acrobranche** » sur le site de Seine port le **vendredi 21 juin 2024**. Le coût total de cette animation est de 10.50€ par enfant soit 945€.

Nous avons réservé un car pour nous y conduire, le devis est de 1070€ pour un car qui ferait une rotation 2 par 2 classes.

Le coût total de cette sortie s'élève à 2015€ soit 22,40€ par enfant. La majorité sera prise en charge par la coopérative de l'école grâce aux dons des familles en début d'année. Nous demanderons une participation de 4€ par enfant aux familles.

Nous ferons appel à des parents pour nous accompagner et encadrer les enfants.

- Nous travaillons sur les JO sur toute l'année et souhaiterions organiser des Olympiades le vendredi 28 juin 2024 avec pique-nique. Nous ferons appel à des parents pour encadrer des ateliers pour cette journée. Nous pouvons également proposer aux animateurs d'y participer.

- **Aisance aquatique** : en période 5 **du mardi 13 au vendredi 31 mai 2024**, les élèves de grande section iront à la piscine de **9h40 à 10h15** afin d'apprendre à être à l'aise dans l'eau et répondre aux programmes pour éviter les risques de noyade trop fréquents chez les jeunes enfants.

L'organisation diffère de l'an passé : les élèves iront tous les jours à la piscine (sauf les lundis) durant cette période afin d'assurer un maximum de progrès.

Une réunion d'information sera organisée afin de préparer au mieux cette activité.

- **Coopérative scolaire**

Nous avons + 2249.26 € au dernier conseil d'école. Nous avons réalisé des achats pour les classes.

Actuellement, le montant de la coopérative s'élève à : + 2 215,89€

La sécurité à l'école

- **Le plan vigipirate**

Les mesures d'entrées et sorties de l'école se passent bien dans l'ensemble : les parents d'élèves et autres adultes extérieurs à l'établissement ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux sauf sur rendez-vous ou après y avoir été invité par un membre de l'équipe éducative. Il s'est durci en début d'année, puis nous sommes revenus au niveau

Des retards minimes subsistent et dérangent l'organisation et la sécurité des enfants dans les classes. Cela oblige les enseignantes à quitter leur classe pour aller rouvrir aux élèves retardataires. Néanmoins, le nombre des retards a réellement baissé, et nous en remercions les parents. La directrice rappelle aux parents qu'il n'y a pas de secrétaire ou de portier dans l'école. Elle rappelle que vous pouvez téléphoner et laisser un message au 01 60 63 56 06, si besoin. Elle vérifie les messages tous les jours sur le temps du midi et remercie tous les parents de leur compréhension. Vous pouvez contacter l'école par mail : ce.0771957j@ac-creteil.fr ou directement les maîtresses sur leur adresse mail.

- **Les exercices incendie et PPMS**

- **Exercices incendie** : nous devons en réaliser trois dans l'année. Nous avons réalisé le premier « alerte incendie » le 25/09/2023 en ayant prévenu les enfants, il s'est très bien déroulé. Le deuxième aura lieu le 25/03/2024 sans prévenir les enfants et le troisième se fera en fin d'année sans prévenir ni enfants ni enseignants, sur un temps de dortoir afin de nous entraîner à toute éventualité et vérifier la bonne évacuation de ce lieu.

- **Exercice PPMSA** (alerte attentat-intrusion)

L'exercice a été réalisé le 11/12/2023 à 9h45.

Pour cet exercice, les écoles maternelle et élémentaire ont été accompagnées de parents d'élèves, et des animateurs qui se sont portés volontaires afin d'assister et observer le déroulement de l'exercice, nous les en remercions.

Lors de ce premier exercice, il a été constaté que les enfants avaient été très calmes et ont bien joué le jeu, les classes se sont rapidement mises à l'abri.

Le souci pour prévenir les collègues est toujours le même : le SMS ne passe pas forcément. L'option sifflet mise en place les années passées a été conservée car plus efficace et nous communiquons grâce à l'application whatsapp ce qui permet de nous transmettre les informations en temps réel.

Des points seront à renforcer :

- La classe 1 n'avait pas de rideau qui la cachait côté cour (sauf les stores, trop longs à descendre)
- Un système d'éclairage lumineux qui clignote dans les pièces pour alerter a été à nouveau proposé lors de notre réunion bilan après l'exercice.

Nous souhaiterions faire une autre alerte intrusion attentat en fin d'année sans que le personnel de l'école ni les enfants ne soient prévenus afin d'entraîner les enfants à réagir sans paniquer.

- **Exercice PPMS** (risque majeur: tempête) a été mené le 04/03/2024 à 9h35.

Pour cet exercice, La présence des parents n'est pas nécessaire.

Nous avons deux zones de confinement au niveau des couloirs entre les classes et les toilettes.

Chaque zone de confinement est surveillée par un ou plusieurs enseignants et une ATSEM.

L'objectif de cet exercice est de se mettre à l'abri, loin des fenêtres. En revanche, le silence absolu n'est pas de rigueur. Il s'est bien déroulé.

- **La Mise à jour du DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)**

- Cette mise à jour concerne la sécurité des locaux par rapport aux élèves mais aussi aux adultes encadrants.
- La visite de contrôle par l'équipe enseignante a été faite lors d'un conseil de cycle.

• **Les travaux réalisés**

- Le service technique est passé plusieurs fois au retour des vacances d'hiver pour un soucis de chauffage.

- Passage des câbles pour les caméras durant les vacances d'hiver.

- Des mesures de l'humidité et de température dans l'école ont été faites.

- Demande d'intervention du service informatique pour l'absence d'internet depuis mardi 12/03/24 mais personne n'est venu. Nous avons réussi à ouvrir l'armoire pour rebooter le serveur lundi 18/03/24.

Nous remercions l'équipe technique d'intervenir rapidement sur notre école pour les demandes que nous lui adressons.

Questions de l'équipe enseignante à la mairie :

- *Qu'en est-il des rideaux pour la classe 1 ? En cas d'attentat intrusion, les élèves ne sont pas protégés des regards extérieurs.*

Les mesures seront prises la semaine prochaine. Il faut faire un point sur les stores/rideaux de l'école et le transmettre à la municipalité.

- *Des caméras de surveillance : Un projet d'installation de caméras de surveillance est en route depuis les vacances d'hiver. Pourquoi ? Quand seront-elles installées, opérationnelles ? Où seront-elles placées ? Que visionneront-elles ? Sur quels horaires ? Comment se fera le visionnage, sous quelles conditions (demande à faire, auprès de qui) ?*

Ce sera une vidéo-surveillance/ vidéo-protection. On ne nous communiquera pas leur implantation, ni leur date de mise en service. Un service visionne les images et déclenchera l'alerte si besoin.

- *Le dépôt minute sur le trottoir en face de la haie de l'école maternelle (avenue des régales) afin de faciliter l'arrivée des élèves est-il validé et effectif ? (il n'y a pas de panneau)*

C'est en cours d'étude.

Questions des parents à la mairie :

- *5 tuyaux ont été subtilisés en période de Noël, vont-ils être remplacés ou un brise-vue est-il envisagé ?*

Il faut prendre une photo et transmettre une demande en mairie.

- *Rappel sur l'abri vélo, toujours en attente d'étude à ce jour.*

- *Devant le portail 6, il manque du bitume autour d'une plaque d'égout.*

Il faut prendre une photo et transmettre une demande en mairie.

- **Rappel de l'adresse mail pour joindre les parents élus : pereveilmatin@gmail.com**

Informations mairie

- Pendant juillet, août et les vacances d'automne, le centre de loisir se situera au centre des Saules.

- Le 22 juin 2024: grande journée festive de Savigny le temple avec de nombreuses activités.

- Projet self effectif en septembre 2024 pour les élèves d'élémentaire, les Grandes Sections y seront intégrés en avril 2025.

Remerciements à tous les participants
Prochain conseil d'école le 4 juin à 18h.